

Strasbourg, le 9 septembre 2024

CJ-AV(2024)OJ3

Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV)

9^e réunion

9-11 septembre 2024

Strasbourg, Palais, salle 11

ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de la réunion à 9h30	
2.	Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux	<p>Le président invitera le comité à adopter l'ordre du jour et l'ordre des travaux</p> <p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Projet d'ordre du jour – CJ-AV(2024)OJ3 prov
3.	Tour de table du CJ-AV	<p>Le président invitera tout nouveau membre participant ou observateur à se présenter brièvement</p> <p><u>Documents de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Liste provisoire des participants – CJ-AV(2024)LP3 prov• Liste des membres du CJ-AV
4.	Déclaration du président et du secrétariat	<p>Le président et/ou le secrétariat informera le CJ-AV de tout développement récent présentant un intérêt pour les travaux du comité</p> <p><u>Documents de contexte</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Rapport de la 8^e réunion du CJ-AV (13-15 mai 2024) – CJ-AV(2024)08• Mandat révisé du CJ-AV (2024)

<p>5. Projet d'instrument juridique visant à renforcer la protection de la profession d'avocat et le droit d'exercer la profession sans préjudice ni entrave : examen du projet de texte et de son rapport explicatif (livrable du CJ-AV)</p>	<p>Le CJ-AV discutera du contenu du texte des projets de convention et de rapport explicatif à la lumière des contributions reçues dans le cadre du processus de consultation des parties prenantes.</p>
	<p><u>Documents de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de texte d'un futur instrument juridique (version de travail 14), contenant les propositions de rédactions reçues – CJ-AV(2022)05 prov14 (bilingue), <i>document restreint</i> • Projet de texte du rapport explicatif (version de travail 7) – CJ-AV(2023)10 prov7, <i>document restreint</i> • Projet de convention pour la protection de la profession d'avocat : Propositions de rédaction et commentaires sur le projet de convention et son rapport explicatif en complément des discussions à la 102e réunion plénière du CDCJ (11-13 juin 2024) – CJ-AV(2024)10 rev (langue originale), <i>document restreint</i>
	<p><u>Documents de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aperçu des normes européennes et internationales concernant la profession d'avocat – CJ-AV(2022)07 • Liste de documents en lien avec les travaux du CJ-AV – CJ-AV(2022)3 • Liste de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme – CJ-AV(2022)09 rev1 (bilingue) (mise à jour en 2024)
	<p><u>Documents de contexte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandation Rec(2000)21 du Comité des Ministres – Liberté d'exercice de la profession d'avocat • Exposé des motifs à la Recommandation Rec(2000)21 du Comité des Ministres – Liberté d'exercice de la profession d'avocat • Profession d'avocat : étude de faisabilité d'un nouvel instrument juridique européen
<p>6. Divers</p>	
<p>7. Adoption du rapport de réunion</p>	<p>Le CJ-AV adoptera le rapport de sa 9^e réunion</p> <p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de rapport de la 9^e réunion du CJ-AV (9-11 septembre 2024) – CJ-AV(2024)09 prov

ORDRE DES TRAVAUX

Date	Horaires indiqués en CET	Points de l'ordre du jour
9 septembre 2024	9h30 – 12h30 14h00 – 17h00	Points 1-5 Point 5 (suite)
10 septembre 2024	9h30 – 12h30 14h00 – 17h00	Point 5 (suite) Point 5 (suite)
11 septembre 2024	9h30 – 12h30 14h00 – 17h00	Point 5 (suite) Point 5 (suite) ; Points 6-7